

Arrêté de jury relatif au concours commun pour le recrutement interne dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B au titre de la session 2024

Le recteur de l'académie de Dijon et le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or

- Vu le code général de la fonction publique, livre III, titre II ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale ;
- Vu le décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B ;
- Vu le décret n° 94-1017 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues ;
- Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n°2006-1780 du 23 décembre 2006 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;
- Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues ;
- Vu le décret n°2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'espace économique européen, nommés dans un corps de fonctionnaires de l'État ou de ses établissements publics ;
- Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

- Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;

- Vu l'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'État et de certains corps analogues ;

- Vu l'arrêté du 15 octobre 2010 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement dans le grade de secrétaire administratif de classe normale du corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

- Vu l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

- Vu l'arrêté du 8 mars 2011 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement dans le grade de secrétaire administratif de classe normale de certains corps de secrétaires administratifs des administrations de l'État et de certains corps analogues ;

- Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 portant délégation de certains pouvoirs de recrutement et de gestion d'agents relevant des ministres chargés de affaires sociales, de la santé, des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ;

- Vu l'arrêté du 28 décembre 2017 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;

- Vu l'arrêté du 2 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B.

ARRENT

Article 1^{er} : sont nommées, pour la session 2024, membres du jury du concours interne commun pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B, les personnes citées ci-après :

Président du jury :

M. Laurent MEUNIER, chargé de mission près le recteur de l'académie de Dijon

Vice-présidente du jury :

Mme Sylvie DESFETE, chargé de formation et de recrutement, ministère de la justice

Membres du jury :

Madame	HUMBERT	Mylène	Secrétaire administrative de classe supérieure	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	Responsable DP et RNF
Madame	KHATRI	Magali	Attachée principale d'administration de l'État	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	Cheffe de division des affaires financières
Madame	JAILLET	Patricia	Attachée principale d'administration de l'État	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	Agent comptable
Madame	GOURIER	Eva	Attachée d'administration de l'État	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	Responsable administrative et financière
Madame	CLERC	Chantal	Attachée principale d'administration de l'État	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	Responsable administrative
Monsieur	VAGNIOT	Stéphane	Technicien de classe supérieure	Ministère de l'intérieur et des Outre-mer	Technicien réseaux
Madame	LETANG	Irène	Secrétaire administrative de classe normale	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	Gestionnaire budgétaire
Monsieur	JEANDOT NOWAK	Romain	Secrétaire administrative de classe supérieure	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	Adjoint-gestionnaire
Madame	LEGROS	Valérie	Secrétaire administrative de classe exceptionnelle	Ministère de la justice	Assistante du secrétaire général
Madame	HAMERS	Marjorie	Attachée d'administration de l'État	Ministère de la justice	Directrice des services de greffes
Monsieur	VINOT	François	Attaché d'administration de l'État	Ministère de l'intérieur et des Outre-mer	Directeur adjoint coordination interministérielle et des collectivités locales
Madame	BERGEOT	Aurore	Secrétaire administrative de classe supérieure	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	Gestionnaire de personnels
Madame	RIGAUD	Marie-Caroline	Attachée principale d'administration de l'État	Ministère de l'intérieur et des Outre-mer	Directrice adjointe SGCD 21
Monsieur	GRANGE	Fabien	Attaché principal d'administration de l'État	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	Chargé de mission recrutement
Monsieur	THUILLIER	Jean-Christophe	Attaché d'administration de l'État	Ministère de l'intérieur et des Outre-mer	Chef de la plateforme interdépartementale de naturalisation
Monsieur	GEVREY	Thomas	Attaché d'administration de l'État	Ministère de l'intérieur et des Outre-mer	Consultant juridique
Madame	EL OUSTI	Mouna	Secrétaire administrative de classe normale	Ministère de l'intérieur et des Outre-mer	Gestionnaire RH
Madame	TOURNEUR	Barbara	Secrétaire administrative de classe normale	Ministère de l'intérieur et des Outre-mer	chargée du suivi des effectifs et de la masse salariale
Madame	MILLOT-VIDET	Amélie	Attachée d'administration de l'État	Ministère de l'intérieur et des Outre-mer	Cheffe de pole collectivités locales et développement territorial
Madame	CONSTANTIN	Delphine	Attachée d'administration de l'État	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	Cheffe de bureau
Madame	ANGEBAULT	Lucille	Secrétaire administrative de classe normale	Ministère de l'intérieur et des Outre-mer	Déleguée aux droits des femmes et à l'égalité femmes hommes
Madame	SUPLISSON	Camille	Attachée d'administration de l'État	Ministère de l'intérieur et des Outre-mer	Cheffe de service RH
Madame	BERTHIOT	Anne-Sophie	Secrétaire administrative de classe normale	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	Coordonatrice préprofessionalisation MEEF
Madame	MORET-THOMASSIN	Léopoldine	Attachée d'administration de l'État	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	Cheffe du bureau des frais de déplacements
Madame	TINELLI	Murielle	Secrétaire administrative de classe exceptionnelle	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	Gestionnaire de la masse salariale
Monsieur	LEMAITRE	Fabien	Attaché d'administration de l'État	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	Chef de bureau
Madame	ROS	Mélissa	Secrétaire administrative de classe supérieure	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	Adjointe-gestionnaire

Article 2 : la secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 9 avril 2024

Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
préfet de la Côte-d'Or

signé

Franck ROBINE

Le recteur de l'académie de Dijon

signé

Pierre N'GAHANE